

LE CADRE LÉGAL, LEVIER DU RÉFÉRENCEMENT

Un engagement du pôle éditorial de Bourgogne Franche-Comté

Le **pôle éditorial** de Bourgogne Franche-Comté réunit des presses universitaires, des équipes de recherche, deux Maisons des Sciences de l'Homme, des services communs et des structures éditoriales. Engagés dans l'édition multisupport, ces acteurs s'associent en faveur de la **Science ouverte** et autour de **bonnes pratiques**.



Objectifs du pôle

- cadre légal
- édition structurée
- plan de sauvegarde et d'archivage
- formation et suivi des éditeurs
- communication

Contacts

- Daniel Battesti et Armelle Thomas : preo.mshdijon@u-bourgogne.fr
- Jean-Paul Barrière et Renald Cuzacq : presses-ufc@univ-fcomte.fr
- Marie-Ange Fougère et Philippe Vauthier : eud@u-bourgogne.fr



Auteurs : Daniel Battesti et Armelle Thomas (Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, UAR3516 CNRS-UBFC/UB).
Graphiste : Sarah-Léa Mirey (Presses universitaires de Franche-Comté, UFC).

La mise en place d'un cadre légal constitue un défi quand la visibilité internationale représente un enjeu recherché par tous les acteurs des pôles éditoriaux. Le pôle de Bourgogne Franche-Comté accompagne les revues dans la mise en place des contrats de cession et l'amélioration de leur référencement. Les équipes éditoriales s'acculturent aux orientations stratégiques de la Science ouverte avant de fixer leurs propres objectifs dont les modalités sont matérialisées par le contrat de cession.

Réglementation et politiques publiques

Analyse des contenus (critères QUERO)

Élaboration d'une politique de publication (licence CC, archives ouvertes, etc.)

Adaptation d'un modèle de contrat

Optimisation d'une chaîne de signatures

Validation par les services juridiques

Transparence des procédures et du fonctionnement

Référencement de la revue et des articles



Sherpa Romeo

